



VIOLENTS ORAGES SUR LE VAL DES ANGES



Le projet industriel de 11 éoliennes de 150 m de haut entre Sermange, Gendrey et Saligney entaché d'irrégularités graves

1. Le premier recours jugé au Tribunal Pénal de Lons le Saunier le 6 mars 2018 a été sans appel : des élus décideurs du projet ont été reconnus coupables et condamnés par la JUSTICE pour prise illégale d'intérêt. Si le projet va à son terme, certains vont profiter (Les ELUS concernés), d'autres vont pleurer (les CITOYENS des communes). Gardez bien à l'esprit que le tribunal pénal juge des délits et donc des délinquants.
2. Des défrichages non autorisés réalisés sous couvert d'études de sols avaient démarré dans notre forêt tricentenaire. Par notre action auprès du Préfet, celui-ci y a mis un terme car exécutés en dehors de toute légalité.
3. On vous fait croire que déambuler au pied des éoliennes en famille, c'est Disneyland ! Mais ne vous trompez pas, vous allez ramasser en toutes saisons non pas des champignons, mais de la matière pour alimenter des Ecoles vétérinaires spécialisées en faune sauvage : ailes de Milan Noir et de Chauves-souris d'Ougney, protégées par l'Europe !
4. Vous risquez de souffrir d'insomnies, d'acouphènes, de vertiges Le diagnostic de votre mal être est sans appel : LE SYNDROME EOLIEN. Votre traitement : DEMENAGER ! Vous n'y croyez pas : Lisez le témoignage sans appel de riverains et lisez les recommandations de l'**Académie de Médecine.**
5. Mais que vaut votre maison, immortelle demeure de souvenirs familiaux et amicaux ? Une chose est sûre, vous ne réaliserez pas de plus-values financières, vous ne donnerez aucune valeur touristique à votre bien ! Ce qui est certain, c'est que la dévaluation de votre habitation sera de 20 à 30 %.
6. Tant pis si l'ambiance de votre village est électrique dorénavant, les échanges conviviaux et de solidarité n'existent plus, car ce projet inutile est clivant.

Si nous laissons faire, nous serons complices de la destruction de notre environnement,
nous serons les pigeons d'une grande magouille locale et internationale,
subventionnée par vos impôts.

GARDEZ VOTRE LIBERTE DE CHOISIR et de PENSER
en vous opposant à ce projet.

Ne croyez pas ceux qui vous disent que c'est perdu !
Nous disposons encore de nombreux atouts pour faire valoir nos droits, vos droits.

ALORS, REJOIGNEZ-NOUS

Nous sommes déterminés pour décider l'avenir de notre territoire.

Nous avons confiance en la Justice et avons confiance en vous.

TEMOIGNAGES D'UN RIVERAIN, JUIN 2018

Adressés à la DREAL dont c'est le rôle de contrôler les dispositions ICPE

Messages de Monsieur Sylvain Fauvé, riverain d'éoliennes :

Monsieur Jacquet-Francillon,

Je vous envoie ce mail à 5 heures ce matin, le 26 juin, pour vous informer que depuis 3 heures, mon épouse et moi ne dormons plus.

Nous avons dû quitter notre chambre et nous réfugier dans la salle de bain située à l'extrémité nord de notre maison, pour tenter de finir la nuit sur un matelas par terre.

Je suis sorti dehors, devant la porte d'entrée de notre maison, le bruit est ahurissant.

Les éoliennes sont orientées plein EST et l'air est très sec.

Il est **TOTALEMENT IMPOSSIBLE** que dans de telles conditions, les normes sonores soient respectées.

Nous travaillons, comme vous, demain et le manque de sommeil que nous avons devient très difficile à gérer.

Nous ne repasserons pas un nouvel été dans cet environnement où il est impossible de dormir, calfeutrés dans notre maison, fenêtres fermées.

Cordialement.

Sylvain FAUVE

Deux ans et demi que le parc éolien des « Portes de la Côte d'Or » a été inauguré.

Mail adressé à la DREAL de Bourgogne-Franche-Comté

Montceau-Echarnant, le 28 juin à 2h.36

Bonsoir Monsieur,

Il est 2 h.30, les éoliennes sont orientées plein EST, elles ne tournent pas très vite mais font beaucoup de bruit. Ce bruit ressemble à celui d'un aéroport.

Cordialement.

Sylvain FAUVE

Les Amis du patrimoine et de l'environnement de Sermange
1, rue de Gendrey * 39700 Sermange

Plus d'informations sur www.lesamisdesermange.fr